

"Louange à Dieu.

Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple.

Notre commémoration aujourd'hui, dans la joie et la fierté, de l'anniversaire de la glorieuse Révolution du Roi et du Peuple, et de la Fête de la Jeunesse, intervient à quelques jours de la clôture des préparatifs précédant le lancement officiel de la campagne électorale en prélude au scrutin du 7 septembre prochain.

Lors de ce rendez-vous qui marque un saut qualitatif dans la dynamique démocratique que connaît notre pays, tu auras toute latitude de choisir librement parmi les programmes présentés et entre les différents partis politiques et candidats à l'élection à la nouvelle Chambre des Représentants.

Ainsi que Je te l'ai promis dans le Discours du Trône, Je M'adresse à toi pour t'entretenir des élections à venir. Je n'entends nullement en infléchir le déroulement. Je M'interdis d'y intervenir comme la loi interdit à tous d'y interférer. Je considère que la régularité du scrutin est consubstantielle à la démocratie dont elle représente l'essence même.

En effet, l'adhésion totale et l'attachement sans faille à la régularité, à la moralisation des élections et à l'inviolabilité du scrutin, commencent par ton Premier Serviteur, le Roi, Amir Al Mouminine (Commandeur des Croyants).

Symbole de l'unité de la nation, dans toutes ses composantes, et Protecteur de l'Islam et de la communauté de ses adeptes et de la liberté de culte. De par Mon statut religieux et constitutionnel, J'ai à cœur de veiller sur tes intérêts supérieurs, en les plaçant au-dessus de toute autre considération, gardant constamment à l'esprit notre évolution politique, et les acquis démocratiques majeurs enregistrés.

Ainsi, de par notre attachement à la normalité démocratique, les élections se tiennent désormais avec une périodicité régulière. Mais, le fait de se préoccuper du prochain scrutin ne signifie nullement une soumission résignée aux effets éventuellement pervers de la conjoncture qu'elles génèrent, pas plus qu'elles n'induisent la nécessité de se cantonner dans une position d'expectative en attendant l'installation du prochain gouvernement.

Il en découle pour toutes les institutions et tous les acteurs concernés, le devoir d'assumer les responsabilités qui leur incombent et de s'y atteler assidûment et sans relâche.

Car, ni les questions cruciales qui préoccupent le pays, ni les grands chantiers et les réformes structurantes qui ont été engagés, ni encore l'indispensable préservation de la sécurité et de la stabilité, ne souffrent que l'on ralentisse ou arrête la dynamique lancée ou que l'on se confine dans un attentisme léthargique.

Avec l'aide de Dieu, nous sommes parvenus, ensemble, à mettre en place un cadre moderne et efficient qui encourage et incite à la participation citoyenne. Ce cadre se caractérise notamment par :

- un code électoral avancé, permettant à tous les partis politiques de participer, sur un pied d'égalité, au scrutin.
- une nouvelle loi visant la mise à niveau des partis et garantissant un financement transparent de leur activité.
- une neutralité positive et ferme de l'Administration.
- un contrôle judiciaire indépendant.
- une implication conséquente de la société civile et des médias dans la dynamique de sensibilisation et de suivi.
- la représentation féminine que Nous voulons plus équitable pour la femme.

Ainsi, la pratique politique se trouve désormais à un stade avancé de maturité, où la confiance des électeurs devient l'enjeu d'une compétition entre une majorité défendant le bilan de son action, et ses projets d'avenir et rendant des comptes à leur sujet, et, face à cette majorité, une opposition plurielle, tenant compte des acquis nationaux, et proposant ses propres programmes alternatifs.

De fait, la campagne électorale doit connaître un saut qualitatif, tant dans sa forme et son contenu que dans les étapes de son déroulement. Elle ne représente plus, désormais, une simple occasion saisonnière et éphémère, pour agiter des slogans fougueux, brandir des revendications combatives générales ou encore, les instrumentaliser à des fins mystificatrices et frauduleuses.

En revanche, la campagne électorale devrait, dorénavant, être ouverte, porteuse de programmes nombreux et variés, soumis à l'appréciation de l'électorat par le biais de moyens de communication, d'organes et de mécanismes de régulation modernes.

Cependant, et quelles que soient les avancées politiques réalisées, pouvons-nous pour autant soutenir que nous avons atteint la perfection en matière de démocratie ? D'un autre côté, peut-on raisonnablement minimiser l'importance du scrutin en ayant tendance à l'apparenter à un simple maillon cyclique dans un processus électoral classique ?.

Certes non, eu égard à l'inviolabilité des élections et au rôle déterminant qu'elles jouent dans le choix que tu porteras, cher peuple, sur celles et ceux qui auront à charge de gérer et de contrôler les affaires publiques, en l'occurrence, la majorité et l'opposition. Par la libre expression de ta volonté, ces élections contribueront aussi à dégager et cerner les priorités de la nouvelle législature.

Voilà pourquoi il ne faut pas dévaloriser l'opération électorale, ni semer le doute quant à son utilité. De même, rien ne justifie qu'on la surestime démesurément, comme si elle constituait une fin en soi, ou l'ultime aboutissement du processus démocratique, lequel est en constante perfection.

Partant de là, Je dis à nos citoyens : le vote est l'un des éléments clés de la citoyenneté responsable. Aussi, et afin de conférer à l'opération électorale une forte charge et un caractère pérenne, est-il nécessaire de la conforter par la participation démocratique. Une participation continue, qui ne se réduit pas à l'opération de vote le jour du scrutin, mais qui implique plutôt le devoir de s'investir en permanence dans les chantiers de développement et de citoyenneté.

En exprimant vos suffrages, vous ne faites pas que choisir celle ou celui qui vous représentera pour les cinq années à venir. Vous définissez également votre avenir, celui de vos enfants et de votre pays. C'est pourquoi vous ne devez pas hypothéquer votre devenir en vendant vos voix et vos convictions à ceux qui sont dépourvus de conscience et indignes de confiance. Car agir de la sorte s'apparente à une abdication coupable et condamnable de votre droit constitutionnel au vote libre. Ce serait également un renoncement inacceptable à l'honneur de votre citoyenneté et à votre dignité.

Aussi, incombe - t - il à chacun de s'armer de civisme et de se prévaloir de la force de la loi pour s'opposer aux manipulateurs des élections, et afin de pourfendre ceux qui font commerce des voix et qui s'avisent de pervertir les consultations électorales par l'usage de l'argent illicite, la fraude, le trafic d'influence, la magouille et les tripotages.

En effet, il n'y a pas de place aux pratiques illégales, dans quelque domaine que ce soit, et par qui que soit. Ensemble, nous devons nous

engager dans une lutte sans relâche contre la corruption et la prévarication, l'abus de pouvoir et de biens sociaux, les féodalités rentières, les rapines et la pratique de partage des butins.

Cette lutte est la responsabilité de tous : autorités, institutions, citoyens et collectivités. C'est une action de salubrité publique qui doit s'inscrire dans le cadre de l'Etat des institutions, et dans celui de la bonne gouvernance.

Nous engageons nos citoyens à s'impliquer dans l'action politique noble, le dessein ultime étant d'élargir la participation populaire dans le processus de développement.

En effet, quiconque ne fait pas de la politique vertueuse fondée sur la citoyenneté engagée, sera manipulé par la politique vicieuse qui l'instrumentalisera par divers procédés mystificateurs, à des fins détestables : opportunisme ou nihilisme inacceptable, extrémisme, fanatisme ou terrorisme abject et condamnable.

Il est donc impératif de parer à toutes ces tendances pernicieuses, et de combattre tous les adversaires et les ennemis de la démocratie. Il nous faut, pour cela, un Etat fort, de droit et des institutions. Notre parade réside aussi dans le développement intégré, la sécurité ferme et intraitable, et l'autorité d'une justice indépendante. Une sécurité et une Justice fermement attachées au plein respect par tous de la primauté de la loi.

La politique n'est pas l'apanage exclusif d'une couche sociale ou d'une catégorie particulière. Elle est l'affaire de tous les Marocains, qu'ils résident au pays ou ailleurs.

A cet égard, les prochaines élections apporteront un nouvel acquis : la généralisation du droit de participation au scrutin, sur le territoire national, en l'étendant à toutes les générations de notre chère communauté résidant à l'étranger.

Aux membres de cette communauté, Nous disons tout le prix que Nous attachons à ce que leur dignité soit préservée et leur citoyenneté consolidée dans sa plénitude. Leur participation aux élections ne sera qu'une première étape dans un processus de concertation graduel et évolutif, visant leur intégration, somme toute légitime, au sein des différentes institutions exécutives, représentatives et consultatives nationales.

A cet effet, la prochaine étape sur la voie d'une participation institutionnelle efficiente de notre communauté à l'étranger, consistera à la doter de son Conseil supérieur. Nous attendons du Conseil Consultatif

des Droits de l'Homme (CCDH) qu'il soumette à Notre appréciation les propositions y afférentes, en prélude à l'installation prochaine de cette instance.

Cher peuple.

Les partis sont un acteur principal pour gagner le pari de tout scrutin.

Voilà pourquoi Je M'adresse à eux pour leur rappeler ceci : il ne peut y avoir de vraie démocratie en l'absence de partis forts et aptes à assumer la responsabilité qui leur incombe de faire des élections une compétition loyale entre des projets de société, et non une occasion pour engager des combats personnels ou se livrer au jeu de la démagogie.

En effet, l'émulation dans la quête du développement constitue le véritable critère à l'aune duquel se mesure la pratique démocratique saine.

Il revient, donc, aux partis et aux candidats d'œuvrer sur le terrain pour sensibiliser les électeurs et les inciter à participer aux élections, en leur proposant des programmes clairs et réalisables.

A cet égard, Nous adressons à nouveau Nos Instructions à Notre gouvernement pour que, tout au long des différentes étapes de l'opération électorale, il continue à observer une stricte neutralité et à faire valoir la primauté de la loi, par une forte dissuasion et une ferme répression de toutes les infractions.

Nous insistons également sur le rôle déterminant qui revient à la Justice pour préserver l'inviolabilité du scrutin et combattre la fraude, sous toutes ses formes.

Il incombe aux Magistrats de se prononcer sur la régularité du scrutin, dans toutes ses phases, et ce, en coordination avec l'ensemble des autorités publiques auxquelles la loi a confié la responsabilité d'organisation du scrutin et du contrôle de sa régularité.

Il appartient également à la Justice, notamment le Parquet, de faire preuve d'une vigilance et d'une mobilisation accrues. Le Ministère Public doit diligenter les investigations nécessaires avec toute l'objectivité et toute l'impartialité voulues, concernant les plaintes et les recours.

Quant au pouvoir de statuer sur ces litiges, il est du ressort des Magistrats. A cet effet, les Juges doivent se prononcer avec l'indépendance, la célérité,

la probité, et la fermeté requises, en gardant à l'esprit que la Justice relève de la mission dévolue à Notre Majesté, Amir Al Mouminine, Garant de l'indépendance totale du pouvoir judiciaire, par rapport aux pouvoirs exécutif et législatif.

Elle doit, également, s'astreindre au principe de la séparation des pouvoirs, et se garder de toute velléité d'influencer le juge dont le devoir lui fait obligation de respecter la primauté de la loi, en toutes circonstances et dans tous les cas dont il vient à être saisi.

Grâce à la modernisation démocratique que connaît notre pays, les prochaines élections exigent, pour réussir, que les médias et les différents acteurs de la société civile, s'investissent de façon responsable dans l'effort de sensibilisation des citoyens, ainsi que dans le suivi et l'observation du scrutin, aux côtés des différentes instances concernées, chacune dans son domaine de compétence.

Au premier rang de ces structures, l'on trouvera, à l'évidence, le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, compte tenu du fait que la participation au vote compte parmi les droits humains fondamentaux.

Nous attendons donc de tous les acteurs concernés qu'ils élèvent le débat au plus haut niveau, en privilégiant, au-dessus de tout, l'intérêt supérieur de la nation.

A cet égard, Nous nous adressons, en particulier, aux partis politiques, que Nous assurons de toute Notre estime, pour les exhorter à respecter la libre volonté populaire. Nous les engageons à veiller à ce que le scrutin soit irréprochable, lavé de tout soupçon, à l'abri de tous les montages et combinaisons artificiels et des calculs étriqués, dont Nous refusons qu'ils mettent en cause la crédibilité du paysage politique que Nous appelons de Nos vœux.

Cher peuple.

La Révolution du Roi et du Peuple a constitué une véritable épopée historique, pour la liberté de la patrie et des citoyens. C'est, en effet, grâce aux immenses sacrifices consentis par la génération du nationalisme que nous avons libéré et unifié, les unes après les autres, les différentes parties du territoire du Royaume.

Nous voilà aujourd'hui engagés dans le même combat contre toute tentative de porter atteinte à notre souveraineté et notre intégrité territoriale. De même, Nous conduisons avec autant d'assurance que de fermeté, la marche du renouvellement de cette révolution.

Notre vœu est d'en atteindre le dessein le plus sublime, mais aussi le plus ardu, celui d'amener toute citoyenne et tout citoyen à entreprendre des initiatives créatives, et à les affecter à des investissements productifs. Mais par-delà ces desseins, notre but ultime est d'assurer à tous les Marocains les moyens de vivre dans la liberté et la dignité.

Ce faisant, nous aurons donné le meilleur gage de fidélité à la mémoire des héros de la glorieuse et éternelle Révolution du Roi et du Peuple, et en particulier, Nos vénérés Grand-Père et Père, Leurs Majestés, les Rois Mohammed V et Hassan II - que Dieu les bénisse dans leur demeure éternelle. Ce sera aussi la meilleure démonstration de notre reconnaissance des sacrifices consentis par les valeureux martyrs et autres combattants.

Ce sera, enfin, le moyen le plus judicieux d'honorer nos citoyens et notre jeunesse dont nous nous efforçons d'assurer la formation et la mise à niveau, et d'attiser l'ardeur au travail, en l'encourageant à porter le flambeau de la citoyenneté, comme, jadis, ses prédécesseurs portaient le flambeau du nationalisme.

Tu me trouveras, cher peuple, animé, comme toujours, par le même sentiment de nationalisme sincère. Mu par le même esprit de citoyenneté responsable, J'entends continuer à assumer loyalement la mission qui M'échoit de conduire cette nation, dans toutes ses composantes en ayant à cœur de poursuivre sans relâche l'œuvre d'édification du Maroc du progrès, fermement attaché à son identité authentique.

C'est ce Maroc du développement et de la démocratie que tu dois, cher peuple, garder à l'esprit en permanence et tout au long de la campagne. Ce devoir est de rigueur, particulièrement, lorsque tu te trouves, seul, face à ta conscience, dans l'isolement où tu choisiras, pour toi-même et pour ta patrie, en toute liberté et avec un sens aigu du devoir, le plus apte des candidats et le plus digne d'assumer la charge de ta représentation parlementaire, en vertu du verdict des urnes.

Ce sont les urnes, en effet, qui représentent le pouvoir d'arbitrage démocratique, et c'est par elles que tu tranches parmi les nombreux programmes et discours soumis à ton libre choix.

Nous implorons le Très - Haut de nous mettre + parmi ceux qui écoutent les propos, et en suivent le meilleur +. Véridique est la Parole de Dieu.

wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

Maroc.ma